

visé que les délits graves impliquant aide à l'ennemi, de nature presque militaire. On n'a pas mentionné le fait que le *Treachery Act*, auquel on a emprunté l'article 3 et plusieurs autres dispositions, a fait l'objet d'un débat à la Chambre des communes britannique, le 22 mai de cette année, débat qui a embrassé les mêmes arguments que ceux qui auront été formulés cet après-midi. Plusieurs députés britanniques craignaient que la loi ne fût invoquée contre ceux qui exprimeraient des opinions jugées contraires à l'intérêt de l'Etat, autrement dit, contre les propagandistes. Le procureur général de la Grande-Bretagne a ainsi disposé de ces critiques:

J'affirme catégoriquement, et sans la moindre réserve, que ce bill n'est pas dirigé contre la propagande.

Nous trouvons à peu près la même déclaration au paragraphe 13 du rapport.

Nous n'aurons peut-être jamais à invoquer cette loi, et c'est ce que nous souhaitons. Quoi qu'il en soit, si le besoin s'en fait sentir, elle sera à notre disposition et nous pourrions l'appliquer intégralement pour assurer la sécurité de l'Etat. Mais les citoyens loyaux du Canada, qu'ils soient ou non originaires d'un pays ennemi, n'ont pas à s'alarmer. La loi projetée ne porte pas atteinte aux libertés civiles, mais préserve le règne du droit. Elle est conforme à l'esprit des institutions britanniques que préconise notre Parlement. Pour ces raisons, j'appuierai ce projet de loi, avec d'autres membres du comité.

M. E. G. HANSELL (Macleod): Je désire seulement faire quelques observations à la suite de ce qu'on a dit au cours du débat en deuxième lecture. L'honorable député de Parry Sound (M. Slaght), a parlé ce matin de certains de nos citoyens qu'on avait maltraités à tort à cause de leur lointaine ascendance allemande. Le pays tout entier devrait approuver les paroles de l'honorable député et s'efforcer de mettre en pratique les conseils qu'il a donnés. Je sais que l'opinion dans les villages se répand et grossit comme la calomnie et finit par susciter beaucoup d'ennuis à des gens qui sont de loyaux citoyens. On a attiré mon attention sur un incident survenu dans ma propre circonscription. Un monsieur possédait un appareil de prises de vues. Il n'y a rien de répréhensible à cela, mais il portait un nom hollandais que certaines gens eurent la simplicité de prendre pour un nom allemand. Il fut en butte aux présélections de ses voisins et en souffrit considérablement. Il faut empêcher des incidents de cette nature et je suis sûr que tous les Canadiens ne verront dans cette loi aucune atteinte à leur liberté de citoyens.

[M. Claxton.]

Je dirai un mot de l'excellent discours qu'a prononcé l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell). Il a fait remarquer que les classes pauvres n'étaient pas les seules à se livrer aux manœuvres de la cinquième colonne; nous savons par expérience qu'il faut craindre beaucoup plus de ce côté les intellectuels de la nation. Je prendrai la liberté de lire à ce sujet un passage du *Citizen* d'aujourd'hui. L'honorable député de Wetaskiwin (M. Jaques) vient justement de me le passer. La page de rédaction reproduit une lettre adressée au *Manchester Guardian* et portant la signature de H. G. Nicholas. J'ignore qui est ce monsieur, mais son adresse est Exeter College, Oxford. La lettre est intéressante et traite du sujet que nous discutons. Il écrit au rédacteur en chef du *Manchester Guardian*:

Monsieur,

Il y a certaines vérités, au sujet de la chute de la France, qui doivent être publiées et qui n'ont pas encore été suffisamment proclamées ni répandues. Il ne faut pas que la profonde sympathie que nous portons à la France éprouvée nous empêche de les dire parce que c'est en les comprenant bien que nous assurerons notre propre salut et que la France finira par se relever.

En premier lieu, point n'est besoin d'être marxiste pour reconnaître que l'effondrement de la France a été préparé par une classe qui a réussi à faire tromper ses propres intérêts sur ceux de la nation. Une fois encore, comme au temps de la lutte pour le pouvoir en Allemagne, Hitler a pu compter sur l'appui de ce groupe qui préfère la propriété à la démocratie. Il est important pour nous de constater que la France a été trahie non par les forces de gauche mais par les chefs de la droite. La cinquième colonne n'était pas, comme on nous l'a si fréquemment assuré, formée des réfugiés auxquels la France avait donné asile et que son gouvernement actuel répudie honteusement; elle ne s'est pas recrutée parmi les ouvriers des banlieues ou les dirigeants socialistes; elle ne comptait même pas de communistes qui trouveront dans la France déçue une proie à leur merci. Elle se composait, comme celle que Franco avait su constituer, de financiers, d'industriels, de pacifistes et de cléricaux.

Deux facteurs qui nous intéressent particulièrement ont facilité leur succès. Le premier fut la baisse de l'honnêteté et de l'intégrité parlementaire qu'il faut attribuer en bonne partie à Daladier et le second la censure des journaux et de l'opinion qui enveloppa le peuple d'un épais brouillard de conjecture et d'ignorance et qui ensevelit le gouvernement dans une ligne maginot d'espoirs platoniques. Ces seuls facteurs ont rendu inutiles les sacrifices héroïques des soldats et des ouvriers français.

La morale de tout cela saute aux yeux: ne recherchons pas les coupables là où ils ne sont pas,—ils dorment dans des lits confortables,—ne tolérons aucun empiètement sur les pouvoirs du Parlement et aussi, puisque le présent Parlement a un mandat de cinq ans, affirmons qu'aucun personnage officiel ni aucun homme politique n'est exempt de responsabilité ou à l'abri de la critique. Il existe des armes d'hommes libres qu'aucune salle d'armes nazie ne contiendra jamais. Utilisées à bon escient, elles peuvent nous assurer la victoire et à la France, la liberté.